



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club « Dunkerque Jean-Bart »

1342^e réunion statutaire du lundi 18 décembre 2017 Les comptes 2016-2017 sont approuvés

La statutaire d'hier soir a permis d'approuver les comptes de l'exercice écoulé et de donner quitus au président et aux administrateurs, à la grande majorité des votants (deux abstentions sur 28 présents).



Ce vote (à main levée) a eu lieu, comme le veulent nos statuts, à l'issue d'une assemblée générale ordinaire (dite d'automne) après la présentation des comptes 2016-2017, comptes établis par Martial Schricke, notre ex-trésorier, dont la fonction est reprise en 2017-2018 par notre ami Jean-Philippe Petit.

Malheureusement indisponible, hier soir, Jean-Philippe avait demandé a Romain Bédu de présenter un résumé des comptes de l'année dernière; tous les membres du club ayant été préalablement informés par un courriel de l'actuel trésorier.

On retiendra, au chapitre des « actions sociales », que nous avons dépensé plus que ce qu'ont rapporté nos manifestations l'an dernier, d'où le déficit de 1 770€. On table trop souvent sur les recettes de l'année précédente pour financer les actions de l'année en cours mais cela ne marche pas toujours! Il faudra donc davantage de vigilance sur le montant de l'enveloppe à dépenser. Mais, comme le rappelle Marc Legros, nous disposons quand même toujours de réserves...

Pour ce qui est du compte de gestion, nous accusons aussi un déficit de 1 760€, ramené en réalité à environ 800€ car, après la chapelle de carnaval de l'an dernier, nous disposons d'un stock de champagne (quelque 70 bouteilles) qui n'avait pas été comptabilisé. Le déficit s'explique aussi par les frais de restauration « extérieure », particulièrement élevés en 2016-2017. Patrick Roussel est intervenu pour fustiger ceux qui s'inscrivent à des repas mais finalement n'y viennent pas en laissant au club la charge financière... A noter au passage que pour la soirée après-brioches du samedi 9 décembre dernier, les épouses n'ayant pas participé à la vente, devront payer le repas qu'elles ont pris.



Du boulot en perspective!

L'assemblée générale d'automne aurait dû se tenir statutairement avant le 30 septembre. Celle de printemps, avec notamment l'élection des membres du CA, doit comme on le sait, se tenir avant le 15 mars. Et avant cette date, le 18 février, le club devra organiser sa troisième chapelle ce qui nous promet beaucoup d'activité.

Hier, Romain Bédu a réuni à 19h, juste avant la statutaire, les membres de la commission « chapelle » qu'il dirige. Une douzaine de Lions (y compris notre président Patrick Roussel) étaient présents. C'est en effet le dimanche 18 février qu'aura lieu la bande de Malo et le club entend pour la troisième année consécutive se mobiliser pour accueillir les carnavaleux dans le garage de Mme Staelen, rue Belle-Rade.

Ce garage devra être vidé dès le vendredi et aménagé le samedi puis rangé et nettoyé le lundi suivant (Romain ne pourra malheureusement pas être là ce jour là).

Il y a donc quantité de choses à faire d'ici là : les invitations à imprimer et que tous les membres du club devront ensuite adresser à leur entourage. Sur place, la configuration du bar doit-elle être revue ? Il convient en tout cas de prévoir davantage de punch (100 litres au lieu de 50 l'an dernier), du champagne bien sûr (5 € la coupe, 30 € la bouteille) mais aussi des bouteilles de rosé. Il serait d'ailleurs bon que l'on connaisse les prix pratiqués par la concurrence ! Instauration d'une « happy hour » (15h-16h) où un verre gratuit sera offert pour chaque verre consommé et payé !

Des sandwiches, oui, mais pas de gaufre ni de croques Monsieur (« c'est trop compliqué à faire »), pas de tartes (« plus la peine »). N'oublions pas qu'il s'agit d'une chapelle privée et qu'il convient de savoir qui est invité et de prévoir un service de sécurité adapté (3 personnes l'an dernier). Pas de pub radiodiffusée car chapelle privée.

La participation d'un groupe musical est souhaitée comme l'an dernier et ce groupe pourrait même figurer sur l'invitation qu'un nouvel imprimeur (Landais) pourrait réaliser et qui devront être prêtes pour le 22 janvier. Prévoir un ou des sponsors comme la BPN dont nous sommes les clients. Et comme signe de reconnaissance des Lions ? Le chapeau fluo ou la fleur ? Et puis il y a tout cet argent collecté : il faudrait un responsable de caisse, pour qu'il y ait davantage de rigueur dans le relevé et le transport des fonds Chacun sera finalement appelé à se positionner sur le tableau de services qui va circuler...

Et encore...



La statutaire aura également permis de récompenser cinq Lions pour leur fidélité au club dont les chevrons ont été remis par Patrick Roussel, à commencer par André Catteau (50 ans). Egalement cités : Jacques Dekyndt (40 ans) Francis Brisset (35), Dominique Rouvroy (25) et Bernard Mailly (20).

Jacques Minet devait faire le point sur la collecte de la BAN des 24 et 25 novembre au magasin Carrefour Market de Cappelle-la-Grande, soit

1322 kg. Vingt-deux personnes ont participé à cette action, ce qui représente 72 heures de don de soi (à noter pour le Livre blanc). Sur tout le Dunkerquois, 61 tonnes de denrées ont été collectées (soit 9 à 10 tonnes de moins par rapport à la précédente collecte).



Alain Hanscoote nous a ensuite montré deux huitres d'une taille exceptionnelle. D'où pouvaient-elles bien provenir ? Elles ont été pêchées dans les enrochements de Dunkerque, en face de la jetée est ! Qui l'eût cru ?

Qui eût pu croire aussi que Franck Sanson ait été couronné empereur à l'occasion d'une reconstitution du sacre de Napoléon, organisée un 28 mai 2011 - ce dont témoigne une photographie où figure en effet un certain Franck Sanson. Ce n'est évidemment pas le même que le nôtre mais ça a beaucoup fait jaser hier soir! N'y a qu'à voir, cicontre, notre photo à nous! Un p'tit air d'empereur quand même, pas vrai?

Notre prochain rendez-vous est fixé 8 janviers et sera suivi d'une réunion de Zone le 10 janvier (réponses avant le 4 janvier pour la Zone).



Le chef du protocole, Bernard Prissette, a déjà recensé une soixantaine de participants à la première réunion de l'année 2018 consacrée aux vœux et à laquelle participeront Martine Arlabosse, adjointe au maire de Malo-les-Bains et les époux Carru qui viendront nous parler de leur « P'tit Capitaine ». N'oublions pas la branche qui sera également parmi nous mais paiera, bien sûr, sa participation comme elle a toujours fait jusqu'ici.

Hier, en tout cas, le repas était exquis (Bravo Bernard) mais aussi bien arrosé avec un Sauvignon blanc 2017 (Valensac, Pays d'Oc) et un Bordeaux rouge 2015 (Kressmann, Grande réserve). A l'année prochaine! Hips!

Jean-Claude GABANT